



LA RÈGLE EST SIMPLE:
si c'est un numéro 6, c'est **NON**,
tous les autres numéros, c'est oui!



Même si dans la Péninsule acadienne, il est maintenant possible de recycler plusieurs objets, il existe un type de plastique qu'il ne faut pas mettre dans le bac bleu.

LE PLASTIQUE

ATTENTION, ceux-ci ne sont pas recyclables. Nous encourageons aussi leur réutilisation.



LES PAPIERS ET LES CARTONS SALES NE VONT PAS DANS LE BAC BLEU

ATTENTION, vous avez une boîte de pizza ramollie par les taches de graisse ou des papiers mouillés? Placez plutôt ceux-ci aux poubelles, ils ne sont plus récupérables.

LES SACS D'ÉPICERIE, À LA POUBELLE!

SÉPAREZ LES EMBALLAGES

Avant de mettre vos boîtes de carton au recyclage, assurez-vous d'enlever le sac de plastique qui se retrouve à l'intérieur (s'il y a lieu).



ATTENTION
Le sac, lui, va plutôt aux poubelles.

ATTENTION
N'oubliez pas de sortir les circulaires du sac avant de les placer au recyclage!



ATTENTION les pots de verre ne vont pas dans le bac bleu.

RINCEZ LES CONTENANTS

Vous éviterez ainsi la contamination des autres

choses qui se retrouvent dans le bac, et du même

coup, réduirez les mauvaises odeurs et la moisissure.

Les travailleurs du centre de tri vous en seront très reconnaissants!

TRUCS ET ASTUCES POUR MIEUX RECYCLER

CONTAMINATION

LA VÉLITE

ET VOUS?

Maintenant que le système de recyclage à domicile est bien établi dans la Péninsule acadienne, nous souhaitons vous aider à faire **le bon choix**.

Pour des raisons d'hygiène, ainsi que pour éviter tout risque de blessure aux employés du centre de triage et rendre votre recyclage plus efficace, nous vous offrons ce guide pratique afin de vous aider à ne pas contaminer vos objets recyclables.

**VOTRE GUIDE PRATIQUE
DU RECYCLAGE**

**JE FAIS LE
BON
CHOIX!**



English version also available upon request.



UNE APPLICATION POUR MIEUX RECYCLER

Vous n'êtes pas certains dans quel bac il faut mettre un objet? Cette application peut vous aider à faire **le bon choix**!

Une nouvelle application mobile est maintenant disponible! Téléchargez l'application **CSRPA** - **Outils de collecte** et retrouvez rapidement l'horaire de collecte établi pour votre adresse.



CSR
Péninsule acadienne



Vous êtes en France pour l'Environnement au Travail

220, boulevard Saint-Pierre Ouest
Local 134 - Porte 5
Caraquet, N.-B. E1W 1A5

csrpa.ca

506.727.7979



MATIÈRES RECYCLABLES

MATIÈRES NON-RECYCLABLES



PAPIER ET CARTON

- Feuilles de papier, papier glacé et papier Kraft (sacs en papier brun)
- Papier déchiqueté (dans une boîte ou un sac en papier)
- Journaux, catalogues, revues, annuaires téléphoniques, magazines et affiches
- Circulaires (**Note** : les sacs en plastique ne sont pas recyclables.)
- Enveloppes avec ou sans fenêtre, chemises de classement, calendriers (sans reliure spirale) et dépliants
- Factures, reçus, billets de loterie et jeux de cartes
- Livres (sans reliure spirale)
- Carton ondulé et plat (boîtes de déménagement)
- Boîtes de carton : aliments surgelés, céréales, pizza, savon à lessive, etc.
- Contenants de lait, de jus en carton ciré et contenants de jus surgelés (**Note** : les bouchons et les contenants doivent être déposés séparément dans le bac.)
- Contenants aseptiques de type Tetra Pak (Boîtes de jus en carton)
- Boîtes d'oeufs
- Tubes et rouleaux de carton



- Carton souillé
- Papier d'emballage
- Papier carbone
- Papier ciré
- Papier mouchoir
- Papier souillé d'aliment(s) ou mouillé (essuie-tout mouillé)
- Sacs de pomme de terre
- Sacs de nourriture pour animaux
- Verres à café en carton
- Gros articles de types maisons/jouets pour enfants



PLASTIQUE

- Contenants de plastique identifiés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7 (# 6 refusé)
- Bouteilles d'eau, de jus, de lait, de boisson, etc.
- Bouteille d'huile, de vinaigre
- Bouteille de savon à lessive, de détergent pour lave-vaisselle, d'eau de javel, etc.
- Contenants de fruits : fraises, framboises, bleuets, etc.
- Contenants pour plats « prêts à manger »
- Gros contenants de yogourt
- Plats de type Tupperware, biberons en plastique, bouteilles en plastique de 20 litres, gourdes



- Contenants en plastique numéro 6
- Contenants de yogourt individuels (petits contenants)
- Tous les types de sacs en plastique : épicerie, lait, pain, ziploc, etc.
- Emballages de produits alimentaires : croustilles, viande
- Bardage en vinyle (vinyl siding)
- Contenants d'huile à moteur, de térébenthine, d'essence ou de tous autres produits dangereux
- Corde de nylon, corde à linge
- Boîtiers de CD
- Jouets fabriqués avec plusieurs matériaux
- Pellicule plastique (Saran wrap)
- Produits biomédicaux : seringues, aiguilles, etc.
- Styromousse/emballage de styromousse
- Boyaux d'arrosage
- Ustensiles et verres en plastique

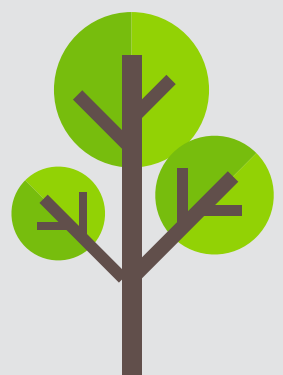


ALUMINIUM

- Boîtes de conserve (avec ou sans étiquettes)
- Couvercles et bouchons
- Canettes et bouteilles d'aluminium
- Assiettes et contenants d'aluminium
- Papier d'aluminium



- Cintres, fil et broche de métal
- Contenants de peinture et de décapant
- Contenants sous pression (aérosol)
- Couteaux, clous, vis, outils, etc.
- Métaux de construction
- Pièces d'automobile
- Pièces de métal



AUTRES MATIÈRES NON-RECYCLABLES



VERRE

- Ampoules électriques, fluocompactes (spirales) et tubes fluorescents (lampes au mercure)
- Céramique
- Fibre de verre
- Miroir
- Pots et bouteilles
- Pyrex
- Vaisselle et porcelaine
- Vitre



DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX

- Acides
- Ampoules électriques, fluocompactes et tubes fluorescents (néons)
- Bonbonnes de propane
- Cartouches d'encre
- Décapants
- Diluant
- Engrais
- Herbicides
- Huiles, antigels, liquides de refroidissement, nettoyeurs à frein et leurs filtres et contenants
- Insecticides
- Matériaux réactifs/corrosifs
- Médicaments
- Peintures
- Piles
- Poisons
- Solvants
- Autres produits toxiques

AUTRES...

- Bâches (tarp/toile bleue en polyéthylène laminé)
- Bois, feuilles d'arbres, gazon
- Câble d'extension, corde en tissu, etc.
- Caoutchouc
- Couches souillées
- Filet de pêche
- Litière d'animaux
- Matériaux de construction (« drywall », isolant, tuyaux de plomberie)
- Nourriture
- Produits électroniques et informatiques : caméras, imprimantes, ordinateurs, téléviseurs, téléphones, etc.
- Sacs d'ordures
- Vêtements et tissus

Pour plus d'information au sujet de ces articles, veuillez contacter la CSRPA ou consultez notre site Web.

Un aide-mémoire est également disponible sur demande.

